



# La civic tech au service de la démocratie locale

**Face** à des institutions contestées, le numérique promet d'accélérer la transition vers la démocratie participative. Si la promesse n'est pas nouvelle, l'équipement des citoyens et les nouvelles applications de la « civic tech » ouvrent de nouvelles perspectives d'engagement.

**L**a montée de l'abstention aux municipales (39 % en 2014, 20 % en 1983), la multiplication des actions anti-système (Zadistes, Nuit debout...) ou le succès des partis populistes sont autant de symptômes d'une démocratie qui va mal. Selon le *think tank* « Renaissance numérique », cinq clignotants sont au rouge : la crise de la participation et de la représentation, le manque de légitimité des mandataires, des institutions devenues illisibles et des citoyens qui considèrent de moins en moins la politique comme un levier de transformation de la société. Selon un sondage réalisé en février 2016, 66 % des sondés considèrent que les politiques ne sont pas « capables de trouver des solutions efficaces aux problèmes

que connaissent actuellement la France et les Français » (1). Un autre sondage réalisé pour le secrétariat d'État au numérique et à l'innovation montre que 52 % des élus « ne sont pas satisfaits de la participation des citoyens aux décisions publiques et 64 % attendent de nouvelles idées ou suggestions par les citoyens » (2).

Ce désintérêt du politique doit cependant être contrebalancé par l'émergence de nouvelles formes d'engagement dont la particularité est d'intégrer des outils numériques. L'usage des réseaux sociaux – Facebook et Twitter en tête – en est une illustration tant pour organiser les solidarités post-attentats ou se mobiliser sur un projet de loi contesté. Mais, au-delà des réseaux sociaux, on observe l'émergence de nou-



## QUESTIONS À... Bassem Asseh,

adjoint au maire de Nantes en charge du dialogue citoyen et de la co-construction

### Qu'est-ce qu'apporte le numérique à la concertation ?

Le numérique impacte tous les secteurs et la concertation n'est pas épargnée par cette transformation. Mais ce n'est qu'un vecteur parmi d'autres, complémentaire des pratiques existantes comme les réunions présentes. Internet a l'avantage d'être accessible 24h/24, 7 jours sur 7 et permet de toucher des actifs qui se déplaceront plus difficilement un samedi matin mais seront prêts à contribuer à un débat les intéressant un soir à 23 h. Le média implique cependant d'être à l'aise à l'écrit, de la même manière que les réunions avantagent les personnes habituées à prendre la parole en public. Il faut donc veiller à ce que la concertation reste un exercice démocratique offrant, quel que soit le vecteur, une égalité dans la capacité d'expression des citoyens.

### Quels outils utilisez-vous à Nantes ?

Il ne s'agit pas de lancer un site internet et d'attendre que les personnes s'y connectent. À Nantes, le dialogue citoyen implique élus, agents et citoyens et fait partie intégrante de notre méthode de travail. Il convient

ensuite de choisir les bons outils en fonction des sujets et des cibles. Pour les jeunes par exemple, le dialogue passe par les réseaux sociaux et des réunions *ad hoc*. Pour les grands débats, comme actuellement sur la transition énergétique, le site [nantestransitionenergetique.fr](http://nantestransitionenergetique.fr) permet de comprendre les enjeux, de connaître l'agenda des réunions publiques et de poster des contributions. Sur certains sujets, pour prendre en compte tous les avis, nous avons eu recours à un outil collectant les commentaires postés sur les sites locaux (PQR, blogs...).

### Et que pensez-vous des initiatives privées en matière de civic tech ?

Nous sommes ouverts à partir du moment où ces initiatives sont constructives et prennent en compte l'intérêt général. Je constate aussi la difficulté de collaborer avec de jeunes entreprises qui proposent des outils clefs en mains sans être en situation de garantir la pérennité du service et la propriété des données. À Nantes, nous avons fait le choix de bâtir, en concertation avec les citoyens, nos propres outils de dialogue, dont le site [nantesco.fr](http://nantesco.fr).

veaux acteurs du dialogue et de la concertation. C'est ce que l'on nomme la « civic tech » qui réunit toutes les initiatives utilisant le numérique pour favoriser les interactions. Et selon le premier sondage précité, 82% des Français se disent favorables à une démocratie « collaborative ».

La civic tech recouvre des réalités très diverses. Il y a tout d'abord ceux qui souhaitent changer de système avec par exemple « Mavoix.org » qui propose d'élire des représentants tirés au sort s'engageant à consulter systématiquement, leurs électeurs pour toute prise de décision. À l'extrême, de jeunes startups commercialisent des « solutions » clefs en main pour moderniser des dispositifs déjà en place. C'est le cas par exemple des applications mobiles de signalement de dysfonctionnements qui sont une version 2.0 des services « Allo monsieur le maire ».

Des sites comme « nousRassemble » ou « ouville » proposent des plateformes pour organiser facilement des consultations citoyennes. Leur particularité est d'utiliser des fonctions inspirées des réseaux sociaux (vote, « like »...) pour diver-

sifier les modes d'engagement du citoyen. D'autres sites, comme « Change.org » ou « Mesopinions.com » se positionnent sur la mobilisation pour défendre une cause ponctuelle, avec des succès parfois retentissants. Une pétition sur Change.org a ainsi recueilli 70 000 signatures, conduisant la ville de Marseille à renoncer à verser une subvention de 400 000 euros pour un concert dont le caractère payant avait ému les internautes.

Parallèlement, diverses initiatives souhaitent éclairer le citoyen dans ses choix lors des élections. On citera « Questionnez-voscandidats.org » ou « Voxe.org » qui permettraient, lors des dernières municipales, d'interpeller les candidats pour comparer leurs positions sur un même sujet. Il y a enfin les sites centrés sur la compréhension des faits et des chiffres, comme « Open fisca » qui exploite des données publiques.

Une effervescence dont on ne peut que se réjouir même si beaucoup d'initiatives lancées ces dernières années n'ont pas perduré faute de modèle économique. Il faut dire que les élus restent assez

méfiant à leur égard. Dans le domaine de la concertation, la réunion publique reste privilégiée (85 %) sur les outils numériques, cités par seulement 8 % des répondants (2). Pour Élisabeth Lulin Grosdhomme, consultante, la principale limite de ces dispositifs est que « sur internet on a tendance à parler entre personnes du même avis, ce média étant peu adapté au débat contradictoire. En outre, si cela fonctionne plutôt bien pour les mobilisations ponctuelles, la juxtaposition des débats ne construit pas la vision d'ensemble dont nous avons besoin ». Un constat qui conduit à privilégier le numérique comme facilitateur des débats plus que comme un moyen de les conduire. Comme le montrent les pratiques des collectivités, la civic tech s'impose d'abord comme un facilitateur pour dialoguer au quotidien avec les administrés. Sur les grands projets, le numérique intervient en complément de dispositifs présents.

**Olivier DEVILLERS**

(1) Sondage Harris Interactive réalisé en ligne en février 2016 sur un échantillon de 1 015 personnes.

(2) Sondage réalisé par Infopro Digital du 9 au 16 septembre 2016 auprès de 478 élus, DGS, etc.

## 21 000

C'est le nombre de personnes qui se sont exprimées (vote, commentaire, modification) sur la plateforme dédiée à la loi République numérique par le secrétaire d'État chargé du Numérique.